

DÉROULEMENT DE FORMATION



Formation MAC APS-ASD ALM

Maintien et Actualisation des Compétences Acteur
Prévention Secours - Aide et Soins à Domicile, Aide à
La Mobilité



(Ref : MOD_2023011)

ORGANISATION

Durée du module :

21 heures sur 3 jours

Nombre de stagiaires :

Pour des raisons pédagogiques, le nombre de stagiaires est de 4 à 10 par groupe

Intervenant :

Formateur certifié par l'INRS.

Lieu :

A Définir d'un commun accord (vos ou nos locaux)

Délais d'accès :

En intra-entreprise : à définir d'un commun accord (le plus tôt possible en fonction de vos disponibilités et de celles d'AFP97 - si formation INRS, délai minimum de 15 jours)

En inter-entreprises : calendrier regroupant l'ensemble des sessions ouvertes sur certaines thématiques de formation - nous consulter.

NB : dans le cas où vous sollicitez un financement de la part de votre OPCO, Pôle Emploi, CPF ou autres, assurez-vous des délais de traitement de vos demandes.

Tarif :

525,00 € / personne

Personne en situation de handicap : merci de nous contacter pour étudier la faisabilité de réalisation de cette formation selon votre handicap.



STATISTIQUES 2023

Nombre de sessions : 5
Nombre de stagiaires formés : 46
Taux de réussite : 97,83%

CONTENU PÉDAGOGIQUE

Public visé :

Cette formation vise l'ensemble des métiers d'aide et de soins à domicile, notamment :

- Tout salarié de structure intervenant à domicile
- Tous les aidants familiaux proches d'une personne en situation de dépendance

Prérequis :

Salarié ayant obtenu le certificat APS-ASD ALM (formation initiale) ou MAC APS-ASD ALM dans les 24 mois précédents (fournir une copie du certificat)

La durée de formation est de 14h00 ou 21h00 en fonction du prérequis, pour les personnes ayant comme pré-requis APS-ASD sans ALM, la durée de la formation est de 3 JOURS (21h00) afin de suivre le module ALM en totalité.

Objectifs :

Cette formation vise à Maintenir et Actualiser ses Compétences APS-ASD et ainsi continuer à maîtriser les deux domaines de compétences suivants :

Compétence 1 - La Prévention : être acteur de la prévention des risques professionnels liés à son métier et se situer en tant qu'APS dans la structure / observer et analyser une situation de travail pour identifier ce qui peut nuire à sa santé, participer à la maîtrise des risques dans sa structure, proposer des améliorations et informer sa hiérarchie / accompagner la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi.

Compétence 2 - Le Secours : être capable d'adopter un comportement adapté en cas d'accident, d'incident ou de dysfonctionnement.

Réglementation : Articles L4121-1 et L4121-2 du code du travail.

AFP97 est lié par une convention à l'organisme CDO Formation, organisme titulaire de l'habilitation INRS N° 1521538/2022/APS-ASD-01/O/11 et a recours à celui-ci pour dispenser la formation APS-ASD et délivrer les certificats dans le cadre de cette habilitation.



DÉROULEMENT DE FORMATION



Formation MAC APS-ASD ALM

Maintien et Actualisation des Compétences Acteur
Prévention Secours - Aide et Soins à Domicile, Aide à
La Mobilité



(Ref : MOD_2023011)

PROGRAMME

Retour sur l'expérience des participants

Compétence PREVENTION :

- Actualisation des compétences liés à la prévention des risques liés à l'activité des intervenants à domicile
- Actualisation des techniques de manutention des personnes à mobilité réduite
- Accompagner à la mobilité au regard des situations d'accompagnement/Mise en œuvre d'un accompagnement adapté
- Évaluation des compétences

Compétence SECOURS :

- Carrefour des techniques visant à exécuter correctement les gestes de secours
- Évaluation des compétences

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Méthodes pédagogiques :

Face à face pédagogique, exposés interactifs, démonstration pratique - formation à dominante pratique : travaux en sous-groupe, jeux de rôle et mises en situations.

Réalisation et restitution d'analyse de sa propre situation de travail en inter-session.

Outils pédagogiques : Tables, chaises, ordinateur, vidéoprojecteur, paper board, tableau blanc, supports pédagogiques, feuille de papier, stylo, etc...

Matériel pédagogique : Matériel médical : lit médicalisé, potence, fauteuil roulant, disque de pivotement, planche de transfert, drap de glisse, matériel de verticalisation (verticalisateur, guidon de transfert ...), soulève-personne, etc...

Matériel de secourisme : plan d'intervention avec pictogrammes, mannequin adulte, mannequin enfant, mannequin nourrisson, DAE de formation, tapis de sol, coupe de tête, trousse de maquillage, film de protection visage, matériel pour pansement compressif, moyens de protection pour les hémorragies, ustensiles pour mise en place de cas concrets, matériel pour garrot, etc...

Modalités d'évaluation :

Seuls les candidats qui ont suivi la totalité de la formation et qui ont satisfait à la validation des deux domaines de compétences (épreuves certificatives) peuvent prétendre à l'obtention du certificat APS-ASD - selon document de référence INRS.

Périodicité:

La validité du certificat est fixée à deux ans, et la prolongation de celle-ci est conditionnée par le suivi d'une formation « Maintien et Actualisation des Compétence » (MAC) tous les 24 mois - 1 jour (7h00), ainsi qu'à la réussite aux épreuves d'évaluation certificative.

Documentation: ED 7201 + ED4085 + livret ALM de l'INRS remis à chaque stagiaire
(Si la formation initiale ou dernière formation MAC non réalisée avec AFP97)